



Sélestat, le 10 avril 2013

Procès-verbal de la réunion  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
**N°4 du 9 avril 2013**  
ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Le Conseil d'Administration s'est réuni le **mardi 9 avril 2013** à 15h30 sous la Présidence de Monsieur Steib, Proviseur. Mme Stotz assure le secrétariat de séance.

**Membres Présents (22 membres)**

**Equipe de Direction**

- M. Christophe **STEIB**, Président
- M. Guy **CHENAL**, Proviseur-adjoint
- Mme Chantal **ZIMMERMANN**, Gestionnaire
- Mme Sylvie **NARVOR**, Chef de travaux

**Représentants des Personnels d'Enseignement et d'Education**

- Mme Sylvie **KALK**
- Mme Gabrielle **ZIMMER**
- Mme Marie **BOVA**
- M. Philippe **FRIEDEN** (supplée Mme Mesnager)
- Mme Chantal **GERARD** (supplée Mme Comau)
- M. Karl **WIETRICH**
- M. Jean-Marc **FUCHS**

**Représentants des collectivités locales**

- M. Gérard **SCHENCK**, Conseiller municipal de Sélestat
- M. Jean-Claude **DONIUS**, Conseiller municipal de Sélestat
- Mme Capucine **HUSSER-OTT**, Conseillère municipale de Sélestat (supplée Mme Deschamps-Dellenbach)

**Personnalité qualifiée**

- M. Laurent **HELFER**, Président de la SAME

**Représentants des Personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service, Sociaux et de Santé,**

- M. François **HUMMEL**
- M. Gauthier **VAHIE** (supplée Mme Skotarczak)

**Représentants des Elèves**

- Mlle Morgane **LAUWERS**
- Mlle Melda **DURMAZ**
- M. Ali **ADIYAMAN**

**Représentante des parents d'élèves**

- Mme Cathy **STOTZ**
- M. David **GSTALTER**

**Invité :**

- M. Yves **STOCKER**, Directeur-adjoint du CFA

**Membres Excusés**

- Mme Mireille **BUCHER**, Conseillère principale d'éducation
- M. Antoine **HERTH**, Vice-président Région Alsace
- Mme Anne **DESCHAMPS-DELLENBACH**, conseillère municipale
- Mme Catherine **MESNAGER**, enseignante
- Mme Céline **COMAU**, enseignante
- Mme Françoise **ROHMER**, parent d'élève
- Mme Muriel **SKOTARCZAK**, représentante personnels ATOSS
- M. Adrien **NAHED**, élève
- Mlle Floriane **DE DIEGO DEL VALLE**, élève

## **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du Procès Verbal du conseil d'administration du 12.02.2013
3. Projet d'établissement
4. Contrat d'objectifs
5. Compte financier de l'exercice 2012 lycée/CFA
6. Points financiers 2013
  - Décisions modificatives pour information lycée et CFA
  - Décisions modificatives pour vote lycée
  - Sorties d'inventaires lycée/CFA
  - CFA : personnels non enseignants-Nouvelles grilles de rémunération
7. APPN : Stage ski 2014 – Accord de principe
8. Divers

Le président ouvre la séance à 15h35. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration siège valablement.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est soumis au vote :

**Voix délibératives : 22**

**Pour : 22**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

### **2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 12.02.2013**

Le procès-verbal est soumis au vote :

**Voix délibératives : 22**

**Pour : 22**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

### **3. Projet d'établissement**

Monsieur Steib présente et commente le projet d'établissement 2013-2016 et précise qu'il s'inscrit dans une démarche académique. Le projet d'établissement engendre le contrat d'objectifs pour lequel des moyens supplémentaires pourraient être alloués. Le projet d'établissement se compose de 49 indicateurs (éléments statistiques) qui engendrent 4 axes de progrès et 79 leviers d'actions. Il incombe au conseil d'administration de valider l'ensemble de la méthode qui est la suivante :

- Conseil Pédagogique
- Groupe de pilotage : méthode
- Porteurs d'axe
- Présentation en assemblée générale
- Vote au conseil d'administration

Monsieur Steib commente et explique ensuite les différents axes avec les leviers d'actions qui s'y rapportent.

Concernant l'axe 1, Mme Stotz, au titre de la FCPE, propose qu'une réunion d'orientation soit organisée à destination des parents d'élèves de terminale bac pro. Elle demande aussi que les parents d'élèves puissent intervenir et se présenter lors de la réunion de rentrée des élèves de seconde au mois de septembre. M. Steib, propose qu'un document émanant des parents d'élèves puisse être distribué au mois de juillet, au moment de l'inscription des élèves de seconde Bac pro, de première CAP et de 3<sup>ème</sup> Prépro.

Concernant l'axe 2, constatant une demande de plus en plus importante de la part des élèves de bac pro., de pouvoir effectuer des stages à l'étranger, M. Wietrich demande qu'il y ait une cohérence dans la composition des classes de langues qui sont surchargées. M. Steib répond que c'est une question de choix en fonction des moyens.

Concernant l'axe 3, Mme Stotz demande ce qui empêche la création d'un CESC propre à l'établissement. M. Steib répond que le diagnostic est encore en cours. L'objectif étant de créer un CESC en capacité de répondre aux besoins réels des élèves du lycée Schweisguth.

En conclusion, Mme Stotz demande comment le projet d'établissement sera évalué. M. Steib répond qu'un bilan intermédiaire annuel sera établi et communiqué au conseil d'administration.

Le projet d'établissement est soumis au vote :

**Voix délibératives : 22**

**Pour : 22**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Le projet d'établissement est adopté à l'unanimité.**

#### **4. Contrat d'objectifs**

M. Steib présente et commente le contrat d'objectif qui sera présenté au rectorat le 10 avril 2013.

Le contrat d'objectifs est soumis au vote :

**Voix délibératives : 22**

**Pour : 22**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Le contrat d'objectifs est adopté à l'unanimité.**

#### **5. Compte financier de l'exercice 2012 lycée/CFA**

##### A) Lycée

Mme Zimmermann présente la décision budgétaire modificative 2012/15 pour information et qui concerne un complément d'objets confectionnés à imputer en enseignement technique.

##### **\* Utilisation des crédits d'Etat, Région et autres en 2012**

Elle commente l'utilisation des crédits provenant de :

- subventions Etat: formations en entreprises en France et à l'étranger, fonds sociaux...
- subventions Région : aides aux élèves, équipement nouvelle section APR, renouvellement des équipements, animation vie lycéenne, stages en entreprises à l'étranger, équipement restauration scolaire.
- Autres : Taxe apprentissage, CESC (Comité Education et Santé à la Citoyenneté).

##### **\* Compte financier 2012**

Mme Zimmermann présente le compte financier.

L'exercice comptable 2012 comprend des sorties d'inventaire pour 356 385,68€, ces écritures de régularisation comptable augmentent recettes et dépenses de ce montant.

Elle présente les recettes qui s'élèvent à 942 214,28€ avec sorties d'inventaire et à 585 828,60€ sans sortie d'inventaire. Elle commente :

- Chapitre 70 : prestations de services : 61 063,43€ comprend le loyer versé par le CFA au LYCEE et l'utilisation des locaux par les BTS et le Rectorat.
- Chapitre 741 : subventions Etat : 100 605,70€ comprend bourses (97 160,90€) et fonds sociaux.
- Chapitre 744 : Subventions Région : 114 601,09€ comprend subventions de fonctionnement et autres.
- Chapitre J1 : Enseignement technique : 27 843,22€ comprend objets confectionnés, formation continue, subventions Région et taxe d'apprentissage.
- Chapitre J2 Stages en entreprises en France et à l'étranger : 13 878,40€.
- Chapitre N3 Voyages et appariements : 19 343,95€ comprend 2 voyages en 2012 (Barcelone et Paris) et des acomptes versés pour 3 voyages en 2013.
- Chapitre R2 Restauration scolaire : 140 787,47€.

Depuis 2008, on assiste à une baisse de la fréquentation de la restauration.

Les dépenses s'élèvent à 937 916,06€ avec sorties d'inventaire et à 581 530,38€ sans sortie d'inventaire.

La viabilisation (79 197,37€) est en nette hausse par rapport à 2011 et 2010. Le prélèvement sur fonds de réserve de 6 500,00€ pour abonder ce chapitre s'est avéré insuffisant, la facture d'électricité de décembre 2012 a dû être imputée sur l'exercice 2013.

- Chapitre J1 Enseignement technique : 33 910,09€.

Les dépenses sont supérieures aux recettes en raison des prélèvements sur fonds effectués dans l'année.

**Voix délibératives : 19**

**Pour : 19**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Le compte financier 2012 est approuvé à l'unanimité et sans réserve.**

Mme Zimmermann présente la proposition de ventilation du résultat de l'exercice, suivie de la situation des réserves disponibles à la fin 2012.

Services	Résultat	Réserves
Service général	+ 1 936,99	38 430,53
Service général sortie d'inventaire (fonds propres)	-57 171,32	14 422,65
Enseignement technique	- 6 066,87	9 945,96
Formations en entreprises	-36,91	0,00
Restauration	+ 11 928,18	17 768,11

**Voix délibératives : 19**

**Pour : 19**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**L'affectation du résultat des différents services dans le cadre du compte financier 2012 est approuvée à l'unanimité.**

B) Centre de formation d'apprentis

M. Hummel présente les points financiers du CFA :

\* Décision Budgétaire Modificative 2012/10.

M. Hummel présente la Décision Budgétaire Modificative n°10 pour 2012 pour information.

Cette DBM concerne un don en nature au titre de la taxe d'apprentissage pour un montant de 2 000,00€.

**\* Compte financier 2012**

M. Hummel détaille les recettes qui s'élèvent à 2 329 172,85€ selon les chapitres suivants :

- Chapitre 70 : montant total du chapitre : 50 346,24€ qui comprend les contributions des mairies et groupements de communes, la location de l'atelier de peinture, le reversement GRETA ; une subvention pour l'accueil des apprentis handicapés et des encaissements pour la retraite additionnelle de fonction publique année 2011.

- Chapitre 741 : concerne les crédits d'Etat pour un montant total de 21 668,45€, à savoir : formateur relais, contrat d'initiative et progrès et matière d'œuvre.

- Chapitre 744 : la Région a alloué 1 150 308,84€ comprenant la subvention de fonctionnement, le remboursement des frais de transport aux apprentis, la liaison CFA-Entreprises, dotation entrée en apprentissage pour les apprentis niveau V, formation pratique pour les apprentis peintres, plan d'équipement, formation stage papiers peints et de la péréquation régionale.

- Chapitre 748 : le montant de ce chapitre s'élève à 354 351,94€ et concerne les encaissements de la taxe d'apprentissage.

- Chapitre 77 : le montant de ce chapitre s'élève à 364 479,32€ et représente les sorties d'inventaire.

- Chapitre ZR : le montant de ce chapitre s'élève à 388 018,06€ correspondant à la réalisation du plan pluriannuel d'équipement 2012, acquisition d'un ordinateur, 1 imprimante et 1 licence portail 3w CFA, un don en nature sur la taxe d'apprentissage (1 véhicule Renault Mégane) et les sorties d'inventaires.

M. Hummel détaille les dépenses qui s'élèvent à 2 352 531,28€ selon les chapitres suivants :

- Chapitre 60 : le montant de ce chapitre s'élève à 84 307,10€ et comprend les achats de fournitures destinés à l'entretien, l'administration, l'enseignement pédagogique et l'infirmier.

- Chapitre 61 : le montant de ce chapitre s'élève à 16 485,64€, il comprend la location et l'entretien des photocopieurs, la location du gymnase GRIESMAR, les assurances et les achats pour le CDI.

- Chapitre 62 : le montant de ce chapitre s'élève à 7 153,43€, il comptabilise essentiellement les frais de déplacement, de réceptions et d'affranchissements.

- Chapitres 63-64 : le montants de ces deux chapitres s'élèvent à 1 308 417,43€. Dans ces chapitres sont comptabilisés les traitements payés par le CFA et ce montant représente 81,43 % des dépenses.

- Chapitre 65 : le montant de ce chapitre s'élève à 183 670,30€. Il comprend les redevances brevets licences, les droits de copies, la contribution à l'agence comptable, l'utilisation des locaux, le fonds social apprenti, le remboursement des frais de transports aux apprentis, un reversement trop perçu 2011 à la Région Alsace et la participation à l'établissement support.

Chapitre 67 : le montant de ce chapitre s'élève à 381 237,70€ et représente les sorties d'inventaire.

Chapitre ZR : le montant de ce chapitre s'élève à 371 259,68€, il représente les sorties d'inventaire, le plan pluriannuel d'équipement 2012 et un don en nature au titre de la taxe d'apprentissage.

Voix délibératives : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

**Le compte financier 2012 du Centre de Formation d'Apprentis est approuvé à l'unanimité.**

M. Hummel présente la proposition de ventilation du résultat de l'exercice, suivie de la situation des réserves disponibles à la fin 2012

Services	Résultat	Réserves
Service général	-23 358,43	149 197,21
Service général sortie d'inventaire (fonds propres)	-16 758,38	18 055,37

Voix délibératives : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

**L'affectation du résultat du compte financier de l'exercice 2012 du Centre de Formation d'Apprentis est approuvée à l'unanimité.**

## 6. Points financiers

- Décisions modificatives pour information lycée et CFA

Mme Zimmermann présente la décision budgétaire modificative n°1 du lycée :

Subventions Région pour :

- Le renouvellement des équipements (filtre, armoire et chariots pour le labo sciences, monobrosse et chariots pour la section ATMFC, tables et chaises pour la salle brasserie, stand parapluie, distributeurs savon pour les toilettes, sèche mains pour la restauration)
- frais de réception relatifs au baptême du Lycée
- Ecriture comptable pour les amortissements 2013

M. Hummel présente la décision budgétaire modification n°1 pour le CFA.

Elle concerne des ouvertures de crédits pour :

- Equipement atelier de peinture ;
- Subvention Région pour le financement du chargé de développement en apprentissage ;
- Retraite additionnelle Fonction publique (RAFP) parts salariales année 2010 et 2012 ;
- Amortissements 2013.

- Décision modificative pour vote lycée

Mme Zimmermann présente la décision budgétaire modificative n°2 du lycée :

Prélèvement sur fonds de réserve de 1 400,00€ en complément du dossier Région renouvellement des équipements.

Voix délibératives : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

**La décision budgétaire modificative n°2 du lycée de l'exercice 2013 est approuvée à l'unanimité**

- Sorties d'inventaires lycée/CFA

Mme Zimmermann et M. Hummel présentent respectivement la liste du matériel à valeur résiduelle nulle à sortir des inventaires du lycée et du CFA.

Voix délibératives : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

**Les sorties d'inventaires du lycée et du Centre de Formation d'Apprentis sont approuvées à l'unanimité.**

- CFA : personnels non enseignants - Nouvelles grilles de rémunération

M. Hummel présente les nouvelles grilles de rémunération applicables, à titre rétroactif, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012, aux personnels contractuels administratifs et techniques du CFA Schwesiguth.

**Voix délibératives : 19**

**Pour : 19**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Les nouvelles grilles applicables, à titre rétroactif, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 sont approuvées à l'unanimité.**

#### **7. APPN : stage ski 2014 – Accord de principe**

Mme Zimmermann présente le plan de financement d'un séjour d'une semaine dans les Alpes en 2014 pour 60 élèves de première bac pro. Les dépenses du budget prévisionnel s'élèvent à 22 700.00€. L'estimation du montant de participation des familles s'élève à 220.00 €.

Un débat s'ensuit sur la question de la participation de 15.00€ de la MDLA par rapport à deux sorties qui se chevauchent pour certaines familles sur la même année civile. M. Steib propose de retirer du tableau de financement la subvention de 15.00€ de la MDLA et de rajouter les 15.00€ au montant prévisionnel de participation des familles qui passe ainsi à 235.00€.

Le projet de stage de ski 2014 est soumis au vote.

**Voix délibératives : 19**

**Pour : 19**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**L'accord de principe pour la réservation d'un voyage Ski 2014 à l'UCPA est approuvé à l'unanimité.**

#### **8. Divers**

M. Steib informe le conseil d'administration que la Région Alsace a donné un accord de principe pour la construction en 2014 d'un chalet en bois. Ce chalet sera construit par les élèves de CAP menuiserie et servira de stockage pour le matériel des élèves de CAP peinture.

Par ailleurs, M. Steib confirme l'ouverture d'une classe ULIS PRO à la rentrée 2013.

M. Wietrich demande ce qu'il en est du projet de création d'une section coiffure. M. Steib répond que le rectorat n'a pas donné son accord pour la rentrée 2013. L'établissement réitérera sa demande pour la rentrée 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur lève la séance à 18h30.

Sélestat, le 10 avril 2013

La secrétaire de séance,

Le Président du Conseil d'Administration,

Cathy Stotz

Christophe Steib